

CONTRIBUTION AU TEXTE PREPARATOIRE DU CONGRES D'ARRAS

Contributeur : Gérard PONCIN

Je souhaite d'abord, eu égard à la qualité du texte préparatoire, dire le plaisir que j'ai eu à y retrouver tout l'essentiel des valeurs fondatrices du MODEM et la présente contribution se veut donc résolument constructive.

Elle s'articule en deux volets :

- le premier pour évoquer deux aspects principaux relatifs à la structuration du texte,
- le second pour suggérer quelques thèmes ou idées complémentaires,

Pour mémoire, je signale enfin que certaines formulations sur des sujets parfois délicats ou complexes (sous-chapitres 1-5 « valeurs morales et sociétales » ou 2-1 « Economie mondiale » notamment) m'ont paru maladroites ou malencontreuses en l'état de leur rédaction. Sans doute reviendra-t-il aux commissions de se prononcer sur ces questions de formulation.

I- STRUCTURATION DU TEXTE

1-1- Les enjeux d'un texte à contenu programmatique - Chapitre 1

Si ce texte a vocation à constituer le fondement d'une pensée et d'un programme politiques, il me paraît indispensable qu'il s'organise, à l'image de l'action politique, autour d'axes forts et structurants qui permettent d'en dégager le sens et d'en assurer la cohérence (éviter corollairement que le texte programme puisse apparaître comme un « catalogue »). Et ceci d'autant plus en situation de crise :

- Dans un moment de transformations économiques, sociales et morales considérables (dont on mesure sans doute difficilement les répercussions qu'elles induisent sur les structures mentales), ce programme doit répondre aux besoins profonds des citoyens en matière de sens notamment ;
- Dans un moment de recomposition du paysage politique et de volatilité électorale permanentes (signe à mes yeux d'une véritable maturité du corps social dans sa recherche d'une offre politique répondant à ses attentes), où aucun parti n'est assuré de retrouver l'intégralité de ses voix d'une élection à l'autre, il me paraît qu'un programme structuré autour de quelques axes forts sera de nature à susciter au mieux adhésion et fidélisation.

Le chapitre 1 « Valeurs de société » peut et doit, me semble-t-il, jouer ce rôle en constituant le socle du programme du MODEM et son chapitre de référence, compte tenu des grands principes qui y sont développés.

Le caractère de principe fondateur du chapitre 1 pourrait d'ailleurs être renforcé par un croisement plus systématique avec le rappel d'autres textes fondateurs comme la charte des valeurs, procédé (largement utilisé dans d'autres chapitres) de nature à charpenter d'autant plus solidement le référentiel des textes fondateurs du MODEM.

Ainsi notamment :

- s/chapitre 1-1 « démocratie » : *la démocratie (qui) vise à porter au plus haut la conscience et la responsabilité des citoyens ;*
- s/chapitre 1-2 « République » : *chaque citoyen doit être considéré comme un acteur des choix publics qui le concernent ;*
- s/chapitre 1-4 « Europe » : *L'Europe des peuples et des citoyens, est le modèle de ces libres organisations. Sa construction est donc non seulement une nécessité mais un devoir ;*
- s/chapitre 1-8 « laïcité » : *La laïcité est la garantie du vivre-ensemble... La laïcité est un apport précieux à l'avenir de l'Europe et de l'humanité.*

1-2- Chapitres 1 « Valeurs de société » et 3 « Gouvernance »

Ces deux chapitres comprennent 2 sous-chapitres communs par leur intitulé et, en partie, leur contenu (démocratie et justice) et on a bien du mal à en comprendre la raison d'être.

Par ailleurs, à la différence de tous les autres, le chapitre 3 apparaît comme relativement hétérogène, avec :

- des développements consacrés aux fondements même du régime politique de la France (sous-chapitre 3-1 « démocratie »), mêlés toutefois de considérations plus tournées vers l'analyse circonstancielle du régime Sarkozy ;
- des développements consacrés à la justice, traitant à la fois des principes de l'organisation judiciaire que nous défendons et de problématiques plus circonstanciées, même si elles recouvrent de vraies réalités (corruption) ;
- des développements consacrés au pouvoir médiatique qui renvoient, pour partie à la thématique de la séparation des pouvoirs et pour partie à celle de règles à instaurer en matière économique (relativement aux groupes) et pourraient donc se situer dans d'autres chapitres (1 ou 2 notamment) ;
- des développements consacrés enfin au rôle de l'Etat : la sécurité, fonction régaliennne envisagée d'ailleurs essentiellement au plan des principes d'un côté ; l'organisation administrative de l'autre (fonctions respectives de l'Etat et des collectivités territoriales).

Pour dire les choses plus directement, ne serait-il pas opportun de revoir le chapitre 3 « Gouvernance » en l'état actuel de sa rédaction ?

Son contenu ne pourrait-il être reversé avec profit dans d'autres chapitres, 1, 2 et 4 notamment ? Ce dernier chapitre « Territoires », regrouperait ainsi l'ensemble des questions relatives à la réforme de l'Etat, à l'aménagement du territoire et aux attributions respectives de l'Etat et des collectivités locales.

II- THEMES OU IDEES COMPLEMENTAIRES

Ces propositions intervenant dans l'ordre chronologique de lecture, elles semblent se rattacher aux développements du chapitre 1, mais elles trouveraient en réalité à s'insérer à différents autres endroits du texte :

- a) S/chapitre 1-1 « *Démocratie* ».

On sait que la France détient une sorte de triste record en matière d'inflation législative, et plus encore en termes de textes de loi inapplicables, et en tous cas inappliqués en tout ou partie. Il serait à ce titre extrêmement intéressant que l'Assemblée s'attache à l'inventaire des textes restés lettre morte.

Pour limiter cet état de fait, ne peut-on imaginer un **mécanisme institutionnel, permettant de s'assurer que les décrets d'application d'une loi sont publiés en temps voulu** (délai à définir) voire rédigés par les services de l'Assemblée.

b) S/chapitre 1-3 « *Justice* ».

La question de la justice est sans doute la seule dont j'aimerais que les réflexions proposées aient davantage de souffle.

Pour amener en effet la France au niveau d'une démocratie européenne digne de ce nom, et des valeurs que nous défendons par ailleurs, il me paraît indispensable, aujourd'hui plus que jamais, de **porter cette grande ambition de faire de la justice une fonction de régulation sociale de premier rang.**

Et, à ce titre, les excellents développements au sous-chapitre 3-2 consacrés à la fonction judiciaire, pourraient se compléter utilement de quelques autres objectifs programmatiques, comme notamment :

- l'introduction urgente dans notre droit des « class actions » et de sanctions dissuasives en matière économique ;
- la révision de certaines procédures pénales, qui s'avèrent être le meilleur pour la défense des faibles, mais le pire en ce qui concerne la protection des puissants.

c) S/chapitre 1-4 « *Europe* ».

Souligner le fait que le but poursuivi est celui d'**une Europe démocratique au plan institutionnel.** Ceci en particulier à un moment où le spectacle qu'offre l'Europe en matière institutionnelle (nomination du Président du Conseil et du Haut représentant des affaires étrangères) laisse songeur et dubitatif. *Thématique à développer ensuite en chapitre 6.*

d) S/chapitre 1-8 « *Laïcité* ».

Insister sur le fait que le combat pour **la laïcité en Europe** (exception française en matière de séparation de l'Eglise et de l'Etat) est un enjeu majeur de la promotion des valeurs et de la démocratie et, à ce titre, un objectif majeur pour le mouvement.

e) S/chapitre 1-5 « *Valeurs morales et sociétales* »

Le sous-chapitre se termine par cette phrase : « Le développement durable implique une responsabilité dont l'exigence sociale ne se limite pas à notre temps ».

f) S/chapitre 1-9 « *Subsidiarité* ».

Il me paraît indispensable, et cela ne peut aller qu'en s'accroissant, de tenir au plan national un **langage de vérité en ce qui concerne les attributions respectives des Etats et de l'Union** dans la conduite de l'action politique (exemples du droit d'initiative de la Commission, de la prééminence des Directives européennes en matière juridique), en d'en rappeler les principales données chaque fois que cela sera nécessaire et en termes simples.

g) S/chapitre 1-10 « *Liberté d'entreprendre* ».

Le texte préparatoire dit que « *Pour nous, la clef de la réussite, c'est l'inventivité, la création, l'encouragement à entreprendre et la valorisation du risque* ». N'y aurait-il pas là quelque chose à dire sur le **principe de précaution** récemment introduit dans la Constitution, qui, poussé à l'extrême comme il l'est parfois, peut conduire à une forme de paralysie de l'action ?

h) S/chapitre 2-1 « *Economie mondiale* ».

A propos du § (fin de page 11) évoquant la nécessité de « *doter l'Union Européenne d'un régulateur fort pour les banques, les assurances et les marchés financiers* », il me paraît indispensable d'évoquer cet enjeu, technique mais important, **d'abandonner les normes comptables IAS/IFRS, qui rendent les entreprises étroitement dépendantes des marchés et de leur volatilité**, pour revenir à des normes plus objectives. Enjeu particulièrement lourd pour le secteur de la bancassurance.

i) S/chapitre 2-2 « *Finances publiques* ».

Il serait peut-être souhaitable d'introduire dans ce sous-chapitre un § sur la nécessité de la lutte contre la fraude fiscale, en relation avec le rétablissement des comptes publics. Même s'il est bien difficile d'arrêter un chiffre précis, on s'accorde généralement sur **une assiette de revenus et bénéfices échappant à l'impôt de plusieurs dizaines de milliards d'euros**.

j) S/chapitre 2-4 « *Politique économique* ».

L'avant-dernier § de la page 20 affirme que « *l'Etat doit pour cela être un régulateur fort et solide* » et on ne peut être que d'accord, Ô combien, sur cette affirmation. Mais n'y aurait-il pas quelque chose à dire ici, au plan des principes, sur les **AAI -Autorités Administratives Indépendantes-** (on en compterait 41 actuellement), **qui reviennent pour la sphère politique à se décharger de ses responsabilités** dans les domaines de compétence qui leur sont dévolus tout en formant un écran supplémentaire entre les citoyens et l'Administration ?

k) S/chapitre 2-10 « *Coopération* ».

Le texte indique à juste titre (§3 de la page 29) que « *Le seul moyen (de régulation des flux migratoires), c'est une politique de développement efficace* ». Ne faudrait-il pas cependant **tirer les conséquences d'un tel principe et le prolonger par quelques développements sur la ligne de conduite à définir en matière de coopération politique et économique** (particulièrement avec l'Afrique) ? Quelles relations avec les Etats totalitaires ou corrompus ? Quelles coopération économique et au profit de qui ?